

DOSSIER DE PRESSE

1^{er} septembre 2020

**RENTRÉE DES
COLLÈGES 2020**



Crédit photos : Thierry Fournier/Métropole de Lyon

Contact Presse

Nicolas Perez 06 67 95 13 59

Nicolas.perez@grandlyon.com

GRANDLYON
la métropole

P4_ Edito

P5_ Introduction

P8_ Restauration scolaire

P9_ Actions éducatives

P10_ Objectifs

P11_ Sécurisation des abords

P12_ Focus collège Théodore Monod à Bron

« Cette rentrée se fait dans le contexte particulier de la crise sanitaire qui depuis des mois a généré beaucoup d'incertitudes pour les élèves, pour leurs enseignants, pour leurs familles aussi. Avec l'ensemble de l'équipe qui dirige la métropole depuis le mois de juillet, nous avons souhaité être engagés, plus que jamais, aux côtés des collégiens et des équipes des 116 collèges du territoire. Nous serons présents en fournissant 2 masques lavables par élève, 140 000 au total, mis à disposition de nos 69 000 collégiens.

Nos agents accompagnent et accompagneront les équipes pédagogiques des collèges métropolitains tout au long de ces mois si particuliers, comme ils ont pu le faire pendant la période de déconfinement. Nous renforcerons également nos engagements dans les projets éducatifs et nous lancerons enfin dans les prochains mois un vaste plan de construction et rénovation de nos collèges.

L'éducation doit faire partie intégrante du projet métropolitain. L'épanouissement de nos enfants doit passer par la lutte contre les inégalités scolaires, la création d'un environnement serein et sécurisé favorisant l'apprentissage. Nos objectifs sont clairs et ambitieux, la question des collèges ayant été trop longtemps laissée de côté. Le nouvel exécutif métropolitain souhaite lancer la création d'au moins 7 collèges dans le mandat, rénover les existants pour une plus grande efficacité thermique, les végétaliser. Nous devons également agir pour proposer une alimentation saine à nos collégiens en privilégiant les circuits courts, le bio et en proposant à terme le choix d'un menu sans viande par jour. Nous participerons également à l'éducation aux enjeux écologiques, pour faire de notre jeunesse les citoyens d'aujourd'hui et de demain. »

Bruno Bernard, Président de la Métropole de Lyon

Depuis le 1^{er} janvier 2015 la Métropole de Lyon est en charge des collèges sur son territoire.

La Métropole compte pour cette rentrée 2020, **116 collèges dont 79 collèges publics et 37 collèges privés conventionnés** – accueillant près de 70 000 collégiens au total (dont plus de 46 000 dans les collèges publics).

Les responsabilités de la Métropole en matière d'éducation sont partagées avec l'État. L'Éducation nationale définit la politique éducative, les programmes d'enseignement, valide les diplômes, finance un ensemble de dépenses pédagogiques, recrute, forme et rémunère les personnels qui relèvent de son périmètre.

La Métropole de Lyon finance quant à elle :

- **la construction, la reconstruction, l'extension, les grosses réparations, l'équipement et le fonctionnement des collèges publics** y compris le recrutement et la rémunération des 668 agents des collèges – hors personnel enseignant,
- **les dotations nécessaires au fonctionnement des collèges** publics et privés sous contrat d'association,
- **la restauration scolaire,**
- **l'infrastructure et l'accompagnement de l'usage numérique,**
- **des actions éducatives** qui participent à la réussite scolaire, au bien-être et à la formation à la citoyenneté des élèves.

La Métropole définit également la carte scolaire métropolitaine en matière de collèges, en lien avec l'État et les communes concernées.

Distribution de masques réutilisables

Bruno Bernard, Président de la Métropole de Lyon, a pris la décision de mettre à disposition pour cette rentrée 140 000 masques réutilisables pour les près de 70 000 collégiens, soit 2 par collégiens.

Ce sont des masques achetés auprès de l'entreprise Boldoduc, installée à Dardilly.

En parallèle, la Métropole équipe l'ensemble de ses agents et accompagne les chefs d'établissement pour cette rentrée dans un contexte de crise sanitaire.

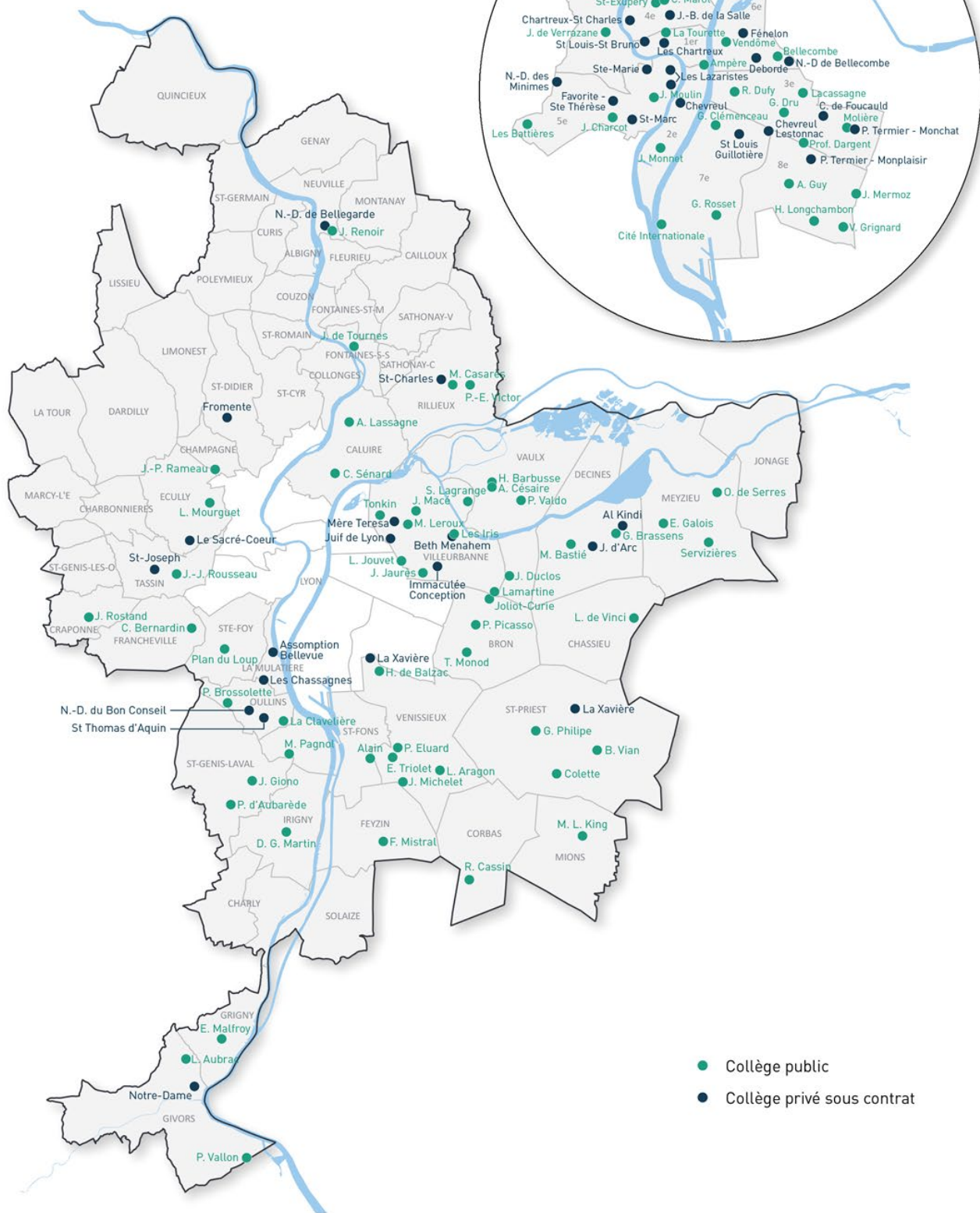
Deux collèges seront inaugurés cette année (à Saint-Priest et Villeurbanne) et vingt sont déjà en cours de restructuration.



Photos de chantier du futur collège de Saint Priest, construit en ossature bois. @Métropole de Lyon

La future Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI) sera fortement marquée par un objectif de construction de nouveaux collèges et de rénovation afin de proposer aux futurs collégiens des locaux de qualité participant pleinement à leur épanouissement.

Collèges de la Métropole



Plus de 2.8 Millions de repas servis par an

Sur les 79 collèges publics de son territoire, **63 possèdent un service de demi-pension**. Les collégiens des 16 autres collèges sont accueillis dans d'autres établissements (lycées, cités scolaires, etc.).

49 restaurants scolaires fonctionnent en production sur place, 14 en liaison froide et 16 établissements sont hébergés pour servir au total 28 670 demi-pensionnaires.

39 restaurants scolaires fonctionnent en régie pour 14 200 demi-pensionnaires et 24 en DSP pour 10 700 demi-pensionnaires.

Une tarification sociale pour permettre à tous les collégiens d'accéder au restaurant scolaire

Dans les établissements publics le prix du repas payé par les familles varie selon leur quotient familial soit 1€, 2€, 3€ ou 3,90 € le repas.

Dans les établissements privés, il existe aussi une aide au repas de 2,50 € ou 1,20 € selon le quotient familial.

Le tarif métropolitain est l'un des plus bas de France.

Une restauration responsable

- **Agriculture biologique** : Les fruits et légumes (pommes de terre incluses) sont exclusivement issus de l'Agriculture Biologique, qu'ils soient proposés frais, cuisinés ou inclus dans une préparation, ainsi que la totalité des féculents et légumineuses (hors pain) soit 30% environ des achats.
- **Recours aux circuits courts** : Auprès du producteur agricole ou d'un groupement de producteurs, 50% minimum des yaourts, fromages frais et œufs de poule.
- **Recours aux produits ayant obtenu des certifications ou labels « qualité »**
- **Recours aux produits frais** : au moins 75 % minimum des légumes, 40% des poissons, proposition de fruits frais à chaque service, priorisation des fruits et légumes de saison.
- **Recours aux protéines végétales** : Le recours aux protéines végétales concourt à la réduction d'émission de gaz à effets de serres ; dans cette perspective, les restaurants scolaires de la Métropole proposent, au moins une fois par semaine, un menu végétarien. Ce menu peut être composé de protéines animales ou végétales.
- **Gaspillage alimentaire** : Les services de restauration veillent à développer des pratiques professionnelles visant à lutter contre le gaspillage alimentaire.
- **Prescriptions alimentaires et diététiques** : Les adolescents ont des besoins nutritionnels particulièrement élevés, des préférences alimentaires dont il faut tenir compte et qui participent à une croissance harmonieuse, un développement optimal par un apport nutritionnel adapté à leur âge et leur activité physique.

ACTION EDUCATIVES

La Métropole de Lyon **propose et soutient des actions éducatives** menées par les équipes enseignantes dans les collèges de son territoire. Ces actions ont pour objectif de promouvoir :

- **Le Parcours citoyen des collégiens** avec le voyage mémoire organisé chaque année à Auschwitz, destiné aux collégiens de 3^{ème}; l'expérience de l'engagement, également, avec le Conseil métropolitain des jeunes, composé de 45 collégiens élus par leurs pairs issus de classes de 4^{ème}, répartis en trois commissions thématiques



- Ces actions éducatives sont complétées par des actions à **portée collective** sur les thématiques de l'entrepreneuriat, l'industrie, l'artisanat, et à portée individuelle (bourse aux stages, tutorat)

Laclasse.com : l'Espace Numérique de Travail des collèges et écoles de la Métropole de Lyon

La Métropole de Lyon met à disposition des enseignants et des élèves du territoire le site [laclasse.com](https://www.laclasse.com), mis en place en 2005 par la Métropole de Lyon en collaboration avec l'Éducation nationale. 42 collèges utilisent cette plateforme en période normale.

La plateforme éducative [laclasse.com](https://www.laclasse.com) a permis pendant la période de confinement d'assurer la continuité des cours pour les collégiens et collégiennes.

Parmi les grands chantiers engagés dès le début de l'été, **le nouvel exécutif a lancé de manière prioritaire celui de la piétonisation aux abords des établissements scolaires**. En effet, l'école occupe une place centrale dans la vie des familles. Il est donc normal de lui reconnaître aussi une place dans la vie de nos quartiers et dans leur aménagement.

La piétonisation, si elle nécessite quelques modifications de nos habitudes et de nos usages, apportera des **réponses concrètes en termes de sécurité, mais aussi de confort pour les piétons et les cyclistes**. Elle apportera aussi des bénéfices sur la qualité de vie de chacune et chacun par une **amélioration de la qualité de l'air et du niveau sonore**, mais aussi par la possibilité qu'elle offre, grâce aux espaces nouveaux qu'elle crée, d'introduire plus de nature en ville, et laisser de la place au jeu et à la convivialité.

Nous avons décidé d'engager, dès la rentrée scolaire 2020, une première série de piétonisations auprès de **12 écoles réparties sur 7 sites** :

- **Lyon 1 – École primaire Doisneau**
Rue sergent Blandan entre les rues Pareille et la place Saint-Vincent
- **Lyon 2 – Groupe scolaire Lamartine**
Rue Jean Fabre entre rue de Savoie et la place des Jacobins
- **Lyon 3 – Groupe scolaire Meynis**
Rue Meynis
- **Lyon 4 – Groupe scolaire Jean De La Fontaine**
Rue Dangon entre la place Camille Flammarion et la place Picard
- **Lyon 7 – École Maternelle Gilbert Dru**
Rue St Michel entre la rue Gilbert Dru et la rue Capitaine Cluzan
- **Lyon 8 – Groupe scolaire Édouard Herriot**
Rue Bataille entre rue Seignemartin et Rue Joseph Nicolas
- **Lyon 9 – Groupe scolaire Joannes Masset**
Rue Docteur Horand entre rue Saint-Pierre de Vaise et rue Gorge de Loup

Une seconde série de piétonisations pour la rentrée des vacances de la Toussaint est en cours d'études pour des établissements scolaires (**écoles et collèges**) situés à **Lyon, Villeurbanne** et dans d'autres communes de la métropole.

L'objectif est de réussir à piétonner les abords d'écoles et de collèges au fur et à mesure des rentrées scolaires tout au long du mandat.

OBJECTIFS DU MANDAT

Les collèges de la Métropole représentent 70% de la surface globale du patrimoine bâti de la collectivité, mais également le plus grand volume de consommations d'énergie de la Métropole. Afin de respecter les engagements pris lors de la COP21 de limiter la hausse de la température, les collèges sont prioritaires pour mener la politique ambitieuse vers la sobriété. Le nouvel exécutif métropolitain a la volonté de développer l'efficacité énergétique tout en s'appuyant sur la production locale d'énergies renouvelables. Chaque nouveau collège sera donc conçu pour être neutre en consommation d'énergie.

Par ailleurs pour faire des collèges un espace résilient, inclusif et respectant le bien-être des élèves, la végétalisation des cours est une priorité.

Un audit général des collèges existants sera lancé très prochainement pour intégrer la **rénovation thermique et la végétalisation**, en faisant le point sur chaque situation. Les performances énergétiques sont en effet très hétérogènes d'un établissement à l'autre. Cet audit nous permettra d'établir une liste d'établissements prioritaires pour réaliser les travaux d'isolation thermique.

Pour augmenter sensiblement la production d'énergie renouvelable sur le patrimoine de la collectivité, des réalisations importantes doivent être conduites. Avec les développements des réseaux de chaleur, vecteurs massifs d'énergies renouvelables ou de récupération, et les nombreuses toitures terrasses non exploitées, le patrimoine bâti métropolitain dispose d'un potentiel important pour atteindre ces objectifs.

Dans le domaine des actions éducatives, la Métropole souhaite généraliser les actions éducatives dans les collèges en les structurant autour de parcours collectifs fortement identifiés vers la transition écologique.

Pour cela, la participation des collèges à la recherche participative en lien avec les universités et la recherche citoyenne sera développée, et un dispositif collèges éco-citoyens sera créé pour mobiliser l'ensemble de la communauté locale (et notamment les associations) autour de projets de transition.



Ce collège de plus de 500 élèves est dirigé par Thierry Gouchon. Il est classé en réseau d'éducation prioritaire REP.

Il résulte de la fusion de deux collèges et a été construit en 2003. Il fait géographiquement le lien entre le quartier politique de la ville de Bron et un quartier pavillonnaire ancien, et le centre-ville de Bron.

Le collège compte une Unité Locale d'inclusion Scolaire (ULIS) avec 12 élèves et une unité Pédagogique pour élèves Allophones Arrivants (UPE2A), mettant ainsi en avant son identité d'établissement scolaire inclusif.

L'ensemble du personnel du collège a été formé à la communication bienveillante, et un café des parents a été constitué regroupant une quinzaine de familles.

Les travaux réalisés par la Métropole

L'état général de l'établissement est satisfaisant, avec des prévisions à moyen terme d'amélioration des performances thermiques.

Depuis 2015, la Métropole est intervenue chaque année, sur la maintenance et sur des opérations techniques et fonctionnelles.

Viennent d'être réalisés les travaux suivants :

- Remplacement des brises soleil: 70 000 €;
- Réaménagement des salles de sciences: 80 0000 €;
- Remplacement du système de sécurité incendie : 40 000 €

Pour ce mandat sont envisagées des actions en faveur de l'amélioration de la performance énergétique et une 2ème phase de réaménagement des salles de sciences.

Numérique et informatique

En 2018, le collège a bénéficié du renouvellement de 16 vidéoprojecteurs interactifs. Il est raccordé au Très Haut Débit depuis octobre 2018. Il dispose de 32 tablettes numériques. 30 postes devraient être installés dès la rentrée scolaire dans les 3 salles de science.

La restauration scolaire

Une organisation en régie et en production sur place pour 389 demi-pensionnaires.

Les actions éducatives proposées soutenues par la Métropole de Lyon

Ce collège est très actif et investi sur les actions éducatives et culturelles.

- **Mixité, Respect, égalité garçons-filles** : avec par exemple l'organisation du *cross du réseau* en octobre 2019, course solidaire en binôme mixte pour récolter des dons pour l'association *Courir pour Elles* qui lutte contre les cancers féminins et pour le bien-être des femmes en traitement : subvention de 700 €, 800 élèves concernés;
Une matinée est également banalisée pour tous les élèves, lors de la journée des droits des femmes, autour d'ateliers encadrés par les enseignants en binômes mixtes, sur le thème de l'égalité garçons-filles et des stéréotypes.
- **Journaliste, reporter, photographe**. Observer, analyser et réaliser pour mieux comprendre le monde : subvention de 500 €, 50 élèves concernés.
- **Projet Corps et Santé** : Subvention de 1000 €, 150 élèves concernés : deux jours d'ateliers au centre aéré de Bron proposés aux élèves autour de la nutrition, du sommeil, de la sophrologie, de la cuisine, de la puberté; un séjour au lac des sapins avec pour objectif le vivre ensemble et la découverte d'activités de plein air encadrées.
- **Développement durable** : le collège est très impliqué dans ce domaine et **a été labellisé E3D en 2019 dans la catégorie « approfondissement »**. Diverses associations ont travaillé avec ce collège, notamment en 2019 sur la thématique de l'eau et les fleuves, avec la Fédération de la pêche, et sur le patrimoine végétal (total subvention allouée : 1 890 €) ; en 2020 sur l'eau à nouveau, l'alimentation la santé/environnement et les espaces naturels agricoles (total subvention allouée 5 040€). Une éducation à l'alimentation et l'agriculture bio a été assurée avec le concours de l'association ARDAB.

- **Classes culturelles numériques** : Subvention de 550 €
- **Dispositif collèges au cinéma** : Subvention de 1 125 €, 150 élèves concernés.
- Le Collège est enfin très engagé dans **les parcours d'éducation artistique et culturelle des enfants**, en partenariat notamment avec la Ville de Bron, la Métropole, les services de l'éducation nationale et la DRAC (Exemples : participation au défilé de la biennale de la danse, opération orchestre à l'école en primaire poursuivie au collège par le dispositif classe orchestre ...).

Actions Éducation nationale

- Une nouvelle section « hip hop » ouvre cette année, ce qui pourra renforcer l'attractivité du collège.
- Le collège met en œuvre depuis plusieurs années le dispositif « école ouverte », dispositif d'été qui permet aux collégiens qui le souhaitent, de suivre des cours de rattrapage le matin et la pratique de loisirs l'après-midi.

À noter que l'AFEV intervient dans ce collège dans le cadre du soutien scolaire.

Info COVID

Pendant la période de confinement, le collège Théodore Monod a été très actif pour lutter contre la fracture numérique propice au renforcement des inégalités. Un prêt massif de tablettes a été réalisé par la Métropole et le collège a œuvré pour une entraide entre les familles avec une implication et une veille particulière des services sociaux de l'Éducation nationale.



Contact Presse

Nicolas Perez 06 67 95 13 59

Nicolas.perez@grandlyon.com

GRANDLYON
la métropole